

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Présentation conforme à la directive européenne 2001/58/CE en application de la directive 1999/45/CE ; Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité		
1 IDENTIFICATION	1	1 PUISSANT DETARTRANT DU CALCAIRE
1.1 Identification du produit	1.1	MATPRO SAS
1.2 Identification de la société	1.2	111, AVENUE DU DOUARD – ZI LES PALUDS – 13400 AUBAGNE – FRANCE Tél : +33 (0) 4 42 01 09 09 Courriel : contact@materiaux-produits.com Site : www.materiaux-produits.com
1.3 N° d'appel d'urgence : ORFILA	1.3	Tél : +33 (0) 1 45 42 59 59
2 IDENTIFICATION DES DANGERS	2	Xi - Irritant - R36/38 : risque d'effets irritants pour les yeux et pour la peau.
3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	3	Acide Chlorhydrique N°CAS : 7647-01-0 ; INDEX 017-002-01 ; CE 231-595-7, concentration >= 2.50% et < 10 %, Symbole : C , R34-37 Acide Sulfamique N°CAS : 5329-14-6 ; INDEX 016-026-00-0 ; CE 226-218-8, < 10 Xi, R36/38-
4 PREMIERS SECOURS	4	4
4.1 Après inhalation	4.1	Respirer de l'air frais
4.2 Après contact avec la peau	4.2	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire
4.3 Après contact avec les yeux	4.3	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire - Consulter un spécialiste
4.4 Après ingestion	4.4	Rincer la bouche à l'eau claire - Consulter un médecin
5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	5	5 ININFLAMMABLE
5.1 Moyens d'extinction appropriés	5.1	Brouillard d'eau, mousse, poudre, CO2
5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	5.2	Jet d'eau sous pression
5.3 Risque particulier résultant de l'exposition au produit en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits	5.3	En principe aucun
5.4 Equipement de protection spécial	5.4	Equipement de sécurité total (vêtements, appareil respiratoire ...)
6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	6	6
6.1 Mesures de protection individuelle	6.1	Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
6.2 Mesures de protection de l'environnement	6.2	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
6.3 Méthode de nettoyage et d'absorption	6.3	Contenir et/ou recueillir le produit avec des matériaux absorbants (sable, terre)
7 MANIPULATION ET STOCKAGE	7	7
7.1 Manipulation	7.1	Eviter le contact avec la peau et les yeux et les vêtements. Utiliser dans un lieu bien ventilé.
7.2 Stockage	7.2	Stocker le récipient dans son emballage d'origine (plastique)
8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	8	8
8.1 Mesures permettant la réduction de l'exposition	8.1	ND
8.2 Valeurs limites à contrôler sur le lieu de travail	8.2	ND
8.3 Protections individuelles :	8.3	
8.31 Protection respiratoire	8.31	Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation)
8.32 Protection de la peau	8.32	ND
8.33 Protection des mains	8.33	ND
8.34 Protection des yeux	8.34	ND
9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	9	9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite...)
9.1 Forme: Liquide	9.10	Auto-inflammabilité : ND
9.2 Couleur : ND	9.11	Dangers d'explosion : ND
9.3 Odeur : ND	9.12	Propriétés comburantes : ND
9.4 P.H. : 0,5+/- 0,2	9.13	Pression de vapeur : ND
9.5 Viscosité : ND	9.14	Densité relative : ND
9.6 Point / intervalle d'ébullition : ND	9.15	Solubilité dans l'eau : Inapplicable en toutes proportions
9.7 Point / intervalle de fusion : ND	9.16	Solubilité dans les solvants : ND
9.8 Point d'éclair : Produit en phase aqueuse	9.17	Autres données : ND
9.9 Inflammabilité : ND	9.18	Masse volumique : 1,05 g/cm ³

N.D. : Non Déterminé

NOM DU PRODUIT : PUISSANT DETARTRANT DU CALCAIRE

10	STABILITE ET REACTIVITE	10	
10.1	Conditions à éviter	10.1	ND
10.2	Matières à éviter	10.2	ND
10.3	Produits de décomposition dangereuse	10.3	Vapeurs de chlore
11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	11	
11.1	Inhalation	11.1	ND
11.2	Ingestion	11.2	ND
11.3	Contact avec la peau et les yeux	11.3	Eviter tout contact
12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES	12	
12.1	Dégradabilité	12.1	ND
12.2	Toxicité aquatique	12.2	ND
12.3	Toxicité écologique	12.3	Ne pas rejeter à l'égout
13	CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	13	Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales
14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT			
Numéro ONU : Exempté du classement et de l'étiquetage transport.			
		R.T.M.D.	RID/ADR
		IMDG MARITIME	OACI AERIEN
14.1	Classe		
14.2	Groupe, chiffre ou page		
14.3	Etiquettes		
14.4	Code danger		
14.5	Code matière		
15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	15	
15.1	Classification et étiquetage	15.1	Selon les directives C.E.E.
15.2	Symboles de danger	15.2	Xi - Irritant
15.3	Phrases R	15.3	R36/38 : Irritant pour les yeux, et la peau.
15.4	Phrases S	15.4	S2 : Conserver hors de la portée des enfants. S23 : Ne pas respirer les vapeurs de chlore. S24/25 : Eviter le contact avec les yeux et la peau. S26/28: En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S 37: Porter des gants appropriés.
15.5	Prescriptions nationales	15.5	Se reporter à l'ensemble des textes officiels
16	AUTRES INFORMATIONS	16	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2 : R34 : Provoque des brûlures R37 : Irritant pour les voies respiratoires.

ND : Non Déterminé

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 25/06/2012.

Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.